près de chez vous un nouveau comité de quartier pour Sorbiers-Saussaie ▶P. 14

en actions : le centre multi-accueil Petite enfance sorti de terre ▶P. 20

mémoire les Sœurs du monastère Saint-Michel durant l'Occupation ▶P. 27

sports Journée aquatique et Boucles chevillaises en juin ▶P. 28

Chevilly-Larue le journal

mensuel d'informations municipales
n° 99 - mai 2009

Gestion des déchets

Trier, collecter, valoriser, recycler

Dossier pages 7 à 12

Accès piétons du parking Cœur de ville

« Récemment, j'ai garé mon véhicule dans le parking du Cœur de ville afin de me rendre à la poste. La sortie piétonne débouche place Nelson Mandela. Pourquoi ne pas avoir prévu une seconde sortie du côté de l'avenue Franklin Roosevelt ? » ●

Bénédicte Soisson, habitante du quartier Larue

Cet accès existe. Afin d'améliorer sa visibilité, notamment pour les personnes se rendant à la médiathèque et à la poste qu'il jouxte, un panneau sera ajouté à l'intérieur du parking. Les deux accès piétons sont ouverts aux mêmes horaires que le parking, du lundi au samedi de 8 à 20h30 et le dimanche de 9 à 14h (fermé les jours fériés).

La Caisse d'allocations familiales fermée

« À la mi-avril, je me suis rendue à la CAF de Thiais mais j'ai trouvé porte close. Au téléphone, on m'a expliqué que l'antenne était fermée au public plusieurs jours en raison de charges de travail exceptionnellement importantes […] ». ●

Juliette Voisin, habitante de Chevilly-Larue

En raison du retard du paiement de prestations accumulé depuis des mois et en vue d'organiser la mise en place du Revenu de solidarité active (RSA), la Caf du Val-de-Marne a fermé ses lieux d'accueil pendant 21 jours en avril. Indigné, Christian Hervy, le Maire, a adressé un courrier à Brice Hortefeux, ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville et à Martin Hirsch, haut commissaire aux Solidarités actives, leur priant de mieux tenir compte des désagréments que subissent les allocataires. « Sur les 2 000 postes demandés par la Caf pour pouvoir organiser la notification du RSA, seuls 800 ont, à ce jour, été accordés par les pouvoirs publics (…). Les effectifs seront largement insuffisants pour faire face au surcroît de travail généré par le RSA, d'autant qu'on ignore encore l'ampleur exacte des demandes que va susciter ce nouveau dispositif ».

L'antenne Caf de Thiais (15-23, rue Gustave Leveillé) a rouvert ses portes le 27 avril. Ouverte le lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 16h30. Contact : 0820 259 410 ou www.caf.fr

Sommaire

Le Journal de Chevilly-Larue
Magazine mensuel d'informations municipales
N°99
Directeur de la publication : Christian Hervy.
Directeur de la rédaction : Bruno Tranchant.
Directrice de la communication : Marion Quaglio.
Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.
Photographe : Guy Chanel.
Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Florence Bédouet, Marc Ellenberger, Léa Goutmann-Becker, Dominique Lorieux , Mira, Pierre Mitev, Philippe Stisi.
Secrétariat : Yvette Valladas.
Conception : Anatome.
Mise en page : Spirale's
Photogravure et impression : imprimerie Grenier.
Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue,
100, avenue du Général de Gaulle,
94 550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 79 61 63 18
E-mail : communication@ville-chevilly-larue. fr
Mairie de Chevilly-Larue
88, avenue du Général de Gaulle
94 550 Chevilly-Larue
Tél. : 01 45 60 18 00

4-5 Ça s'est passé… ça va se passer
- Commémoration de la journée de la Déportation
- Un Molière sinon rien
- Les séjours d'été enfance et jeunesse
- Le séjour estival en Mauritanie
- *Ta Ziqu'en scène*
- La commémoration du 8 mai 1945

7-12 Enjeux
- Le traitement des déchets à la loupe

14-15 Près de chez vous
- Bienvenue aux nouveaux chevillais
- Comité de quartier Sorbiers-Saussaie
- Le *Printemps des voisins*
- Larue : exposition de peintures
- Taille des haies : quelle est la règle ?

16-17 Acteur
François Marie : dans les profondeurs de l'écriture

18-19 En débat
Un bon budget malgré un contexte difficile

20-21 En actions
- Les délibérations du Conseil municipal
- Le comité consultatif sur les centres de loisirs
- Le centre multi-accueil petite enfance sorti de terre
- Initiatives des jeunes : une aide aux projets
- Permanences des élu(e)s

22-23 Tribunes
- Expressions des élu(e)s

24-27 Découvertes
Culture
- Semaine japonaise au collège Jean Moulin
- Le carnaval se prépare
- Carte blanche aux auteurs chevillais
- Contes : *Tailleurs d'histoires*
Livres et vous
- Gens du voyage…
Mémoire
- Les Sœurs du monastère Saint-Michel pendant l'Occupation

28-29 Sports
- Boucles chevillaises : le 19 juin
- Yannick Bonheur : un ticket pour les JO
- Journée aquatique

30-31 Vie pratique
- Sœur Gabrielle nous a quittés
- Etat civil, permanences, offres d'emploi, …

Le point de vue du maire

Le Président de la République vient de rendre publique sa vision de la métropole parisienne à l'horizon des prochaines décennies. On pouvait craindre qu'à cette occasion soient ignorées les propositions des élus locaux et que soit mise en selle une réforme entraînant la disparition des départements de petite couronne, ainsi que des communes, dont la nôtre. Je constate avec satisfaction que la grogne, laquelle a gagné y compris les rangs de l'actuelle majorité, mais aussi nos propositions, élaborées avec les Val-de-marnais et soutenues par des dizaines de milliers d'entre eux, ont été prises en compte.

Ainsi, dans les propositions concernant les transports collectifs, le « double huit » imaginé par Christian Blanc, Secrétaire d'Etat, comporte trois infrastructures de transport majeures pour le Val-de-Marne et pour le pôle Orly-Rungis auquel appartient Chevilly-Larue :

– Le projet « Arc express », que nous appelons « Orbitale », de métro en rocade est retenu, sous réserve d'accord sur le tracé ;

– La liaison rapide en métro automatique entre Orly et Roissy fait partie du dispositif ;

– L'interconnexion des TGV au sud de Paris semble envisagée en correspondance avec la plate-forme aéroportuaire d'Orly.

La prise en compte de ces revendications très anciennes des élus, des salariés et des habitants, est donc un succès, tout comme l'inclusion des projets de développement des transports portés par la majorité de gauche à la Région. Reste à régler la question des financements. Là encore, il est intéressant de constater que parmi les pistes envisagées par le Président de la République figurent la conclusion d'un emprunt de longue durée et l'éventualité d'augmenter le « versement transport » acquitté par les entreprises. Ce sont des revendications très anciennes que je défends avec mes collègues élus de différentes assemblées. Dont acte.

On peut être plus inquiet sur les propositions en matière de logement et d'urbanisme. D'abord avec le constat que la question du logement social n'est pas évoquée. Ensuite, en relevant que la densification urbaine semble tenir lieu de politique, la construction de tours en apparaissant comme le symbole. Le débat doit avoir lieu sur ce point, car Paris est d'ores et déjà la capitale la plus dense d'Europe et la référence aux tours n'est peut-être pas l'option la plus progressiste en termes de développement durable. Et puis demeure une question fondamentale : construire pour quoi et pour le profit de qui ?

Chiche, Monsieur le Président !

En tout état de cause, une grande ambition pour la métropole parisienne ne peut se passer de l'investissement de l'Etat et il faut se féliciter que celui-ci affirme de nouveau la volonté de s'impliquer fortement. J'y vois la preuve que nous avons eu raison d'adhérer au « Syndicat mixte Paris métropole » afin de peser avec les communes et départements de banlieue de toute notre force dans les choix qui seront faits pour que ceux-ci répondent effectivement aux besoins de nos concitoyens, notamment en termes de transports et de déplacements. Le Président de la République a dû tenir compte de cette force issue des territoires locaux et affirmer sa reconnaissance. Pour la suite, nous lui disons : chiche, Monsieur le Président ! ●

Christian Hervy, Maire
et Conseiller général délégué

Avec mon sincère dévouement,

Centre culturel

L'Oral et Hardi décroche un Molière

Le Centre culturel peut être fier de sa programmation. La compagnie *Faisan* vient de remporter le Molière des compagnies pour sa pièce *L'Oral et Hardi,* un spectacle signée Jean-Pierre Verheggen et interprété par le comédien Jacques Bonnaffé que les Chevillais ont pu applaudir le 20 mars dernier. Le spectacle *L'araignée de l'éternel,* signé Christophe Rauck, présenté au Centre culturel le 7 novembre était lui aussi nominé pour un Molière dans la catégorie théâtre musical.

Commémoration

Journée de la Déportation

La Municipalité, le Comité d'entente des anciens combattants et la communauté israélite de Chevilly-Larue ont commémoré la journée de la Déportation le dimanche 26 avril. Pour rendre hommage aux six millions de victimes disparues dans les camps de concentration, une gerbe a été déposée au Monument aux morts en présence de plusieurs élus et d'une soixantaine de Chevillais. La lecture d'un message de la Fédération nationale des internés, résistants et patriotes (FNDIRP) a été suivie d'une allocution de Christian Hervy, Maire et Conseiller général délégué. Pour clôturer cet hommage, une cérémonie religieuse a été célébrée à la synagogue de Chevilly-Larue.

8 mai

Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale

Le Maire, le Conseil municipal et le Comité d'entente des anciens combattants invitent les Chevillais à commémorer la capitulation de l'Allemagne nazie. À cette occasion, les noms de deux « Morts pour la France » seront ajoutés au monument aux morts : André Drouot, civil tué par balle à la Libération le 24 août 1944, et Raymond Bruin, mort au combat en Alsace le 27 juillet 1945. Les noms du Père Mazurié, tué à la Libération le 24 août 1944 en voulant porter secours à Jacques Hellouin, et de Yvette Nourry, résistante des Forces françaises de l'intérieure (FFI) tuée par balle le 23 septembre 1944, seront regravés
Vendredi 8 mai à 11h au Monument aux morts (place de l'Église)

Inscriptions

Séjour de solidarité en Mauritanie

Le chantier d'été initié dans le cadre des actions de coopération décentralisée que la ville mène avec Dieuk (Mauritanie) et ouvert aux jeunes chevillais(es) de 14 à 17 ans se déroulera du 6 au 26 juillet. Après avoir participé à la réhabilitation de l'école de *l'amitié Chevilly-Larue/Dieuk* les années précédentes (photo ci-desuus), les lycéens s'attèleront cette année aux travaux de finition : remise en état des mobiliers des sept salles de l'école et pose de carrelage dans deux des salles. Qu'ils se rassurent, des moments de détente sont également prévus !

Dossier d'inscription à retirer au service municipal de la Jeunesse 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65).
La demande devra être accompagnée d'une lettre de motivation. Inscriptions jusqu'au 30 mai

Jusqu'au 30 mai

Inscriptions à *Ta ziqu'en scène*

L'édition 2009 de *Ta ziqu'en scène,* scène ouverte aux Chevillais amateurs de musiques actuelles, réservera cette année bien des surprises. Le comité d'organisation sélectionnera six groupes pour participer au concert du 21 juin. Petite nouveauté : ils n'entreront pas en compétition. Tous deviendront « groupes en résidence » et pourront, à ce titre, utiliser gratuitement le futur studio de répétition de musiques actuelles aujourd'hui en construction. Les groupes intéressés doivent renvoyer le formulaire d'inscription et un exemplaire signé de la charte de participation (disponibles au SMJ, à la médiathèque et à la Maison pour tous ou sur le site internet de la ville) ainsi qu'un enregistrement de trois titres (CD, K7 ou MP3) d'une durée de 15 minutes et l'ensemble des textes sur papier.

Renseignements : Mehdi ou François au service municipal de la Jeunesse (15, rue Henri Cretté - 01 46 87 97 65 - midbella@ville-chevilly-larue.fr) ou Kamel à la Maison pour tous (23, rue du Béarn - 01 46 86 11 30 - khalil@ville-chevilly-larue.fr)

Vacances d'été

Inscriptions aux séjours

Tous les tarifs sont établis en fonction du quotient familial.

Pour les 4-12 ans

• Mini séjour nature et aventure à Clécy (Calvados) du 6 au 10 juillet pour les 6-8 ans.

• Séjours à la mer à Damgan (Morbihan), du 6 au 24 juillet et du 3 au 21 août pour les 6-11 ans.

• Mini séjours à la mer (cerf volant et char à voile) à Lion-sur-mer (Calvados) du 20 à 24 juillet pour les 6 ans et du 3 au 7 août pour les 6-12 ans.

• Mini séjour randonnées découvertes à La Bresse (Vosges) du 20 au 24 juillet pour les 8-12 ans.

• Mini séjours à la ferme à Ecancourt (Val-d'Oise) du 27 au 31 juillet pour les 4-5 ans et du 17 au 21 août pour les 4-6 ans.

Inscriptions : samedi 16 mai de 8h45 à midi à l'hôtel de ville (88, avenue du Général de Gaulle - 01 45 60 18 77

Pour les collégiens et lycéens

• Séjour en Corse du 17 au 31 juillet pour les collégiens. Inscriptions avant le 8 juillet.

• Séjour à Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales) du 13 au 27 août pour les collégiens

Inscriptions avant le 5 août au pôle collégiens du SMJ 102, av du Général de Gaulle (01 56 70 42 42)

• Séjour au lac de Serre-Ponçon (Hautes-Alpes) du 18 au 31 juillet pour les lycéens.

Inscriptions avant le 3 juillet au pôle lycéens du SMJ – 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65)

en résumé

Le traitement des déchets à la loupe

Parce que le développement durable est un enjeu majeur, à Chevilly-Larue, le mode de gestion déchets favorise l'économie des matières premières et la protection de l'environnement.

Gestion des déchets

Au cœur des enjeux du développement durable

Parce qu'un traitement approprié des déchets participe à la protection de l'environnement et à l'économie de matières premières, Chevilly-Larue y porte une attention particulière .

1992 Sommet de Rio. Les pays développés prennent conscience que leur prospérité matérielle se construit sur des ressources naturelles épuisables. L'ONU adopte alors plusieurs textes : déclaration de Rio, conventions sur les climats et la biodiversité, textes sur la forêt et la désertification, programme d'actions *Agenda 21* pour le développement durable. Si ce sommet constitue un tournant dans l'éveil des consciences concernant la protection de la planète, la ville de Chevilly-Larue n'a pas attendu que l'écologie soit à la mode pour s'y intéresser. Dès 1984, Chevilly-Larue et L'Haÿ-les-Roses se lancent dans l'aventure de la géothermie, source de chaleur renouvelable à coût réduit qui limite l'émission de gaz à effet de serre. À ce titre, notre ville recevait le Grand prix de l'environnement en 2002 ainsi que la Marianne d'or de l'environnement en 2008 avec sa voisine, L'Haÿ-les-Roses en 2007. Au-delà, notre commune intervient sur tous les possibles pour offrir une ville agréable aux générations futures : distribution d'éco-composteurs, développement des pistes cyclables, construction de bâtiments aux normes de haute qualité environnementale (HQE), … Parmi les actions s'inscrivant également dans cette logique : la gestion des déchets. Le Syndicat mixte intercommunal pour la gestion, l'exploitation et la valorisation des déchets (Sievd) assure les missions de tri et de traitement des déchets au sein de structures à la pointe des normes environnementales en vigueur. En 2000, la commune s'est mise à l'heure de la collecte sélective. En 2008, 616 tonnes d'emballages étaient collectées et acheminées vers le centre de tri des déchets du Min pour être dirigées dans les filières de recyclage. Malgré la chute des prix de reprise des matériaux recyclables (le plastique est passé de 235€ la tonne en octobre 2008 à seulement 89€ au 1er trimestre 2009) et l'investissement financier important que représente la mise aux normes des structures de cette filière, la ville entend poursuivre ses efforts en matière de collecte sélective. *«Le geste de tri est un acte citoyen qui doit s'intensifier pour permettre le recyclage des matières premières valorisables et ainsi, économiser nos ressources naturelles»* explique Didier Dubarle, maire-adjoint à la Gestion des déchets. Dans cet esprit, Chevilly-Larue a choisi d'accueillir sur son territoire une déchèterie intercommunale afin de permettre à ses riverains de se débarrasser gratuitement des déchets qui ne peuvent être évacués autrement. En se dotant de cet équipement, la Municipalité entend lutter contre les dépôts sauvages dont les matériaux ne peuvent être récupérés pour intégrer la filière de recyclage. « *En étant la première commune à se porter volontaire pour héberger cette déchèterie intercommunale, la ville souhaite contribuer à l'amélioration du traitement des déchets en valorisant la filière du tri et du recyclage* » explique Christian Hervy, Maire et 1er vice-président du Sievd. Mais l'enjeu de la gestion des déchets n'est pas l'apanage des seules institutions : dans ce processus, chacun a un rôle à jouer. Que ce soient les entreprises qui proposent des produits dont le conditionnement fait souvent appel à plusieurs niveaux d'emballages, mais aussi les citoyens qui ont la possibilité d'agir au quotidien en effectuant la collecte sélective. Pour mobiliser, il faut continuer de les sensibiliser à la question. À commencer par les plus jeunes générations. Chevilly-Larue a d'ailleurs activement participé à la semaine du développement durable du 1er au 7 avril en organisant le tournoi inter-écoles du jeu de société …/…

« Le geste de tri est un acte citoyen qui doit s'intensifier »

Didier Dubarle, 1er maire-adjoint délégué à la Gestion des déchets

…/… *Qui veut sauver la planète ?* Des actions pédagogiques sont aussi menées tout au long de l'année en direction des jeunes chevillais sur le thème du développement durable ou du tri des déchets, à l'image du projet *Cynergie* réalisé dans les écoles de la ville. ●

Léa Goutmann-Becker

❶ En 2007, 221 tonnes de déchets végétaux ont été collectés à la déchèterie intercommunale.

❷ L'usine d'incinération des ordures ménagères implantée sur le Min peut assurer l'élimination de 130 000 tonnes de déchets par an.

❸ En permettant le recyclage des déchets, la collecte sélective participe à l'économie des ressources naturelles de la planète.

Chiffres clés

616 tonnes

La quantité d'emballages récoltée dans le cadre de la collecte sélective en 2008 à Chevilly-Larue. En 2007, cette dernière était de 582 tonnes.

311 tonnes

La quantité de verre récoltée dans le cadre de la collecte sélective en 2008 à Chevilly-Larue. En 2007, cette dernière était de 355 tonnes. Après une croissance constante depuis 2000, on note une diminution de 44 tonnes de verre récolté entre 2007 et 2008.

1 400 litres

La quantité de déchets d'activités de soins à risques infectieux (Dasri) collectée en 2008. En 2007, cette dernière était de 700 litres.

250

Le nombre d'éco-composteurs distribués aux Chevillais depuis le lancement de l'opération municipale en juillet 2006 (lire p. 11).

Parole d'élue

« Un développement durable solidaire »

Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée au Développement durable

« La protection de l'environnement est un aspect très important du développement durable. Mais comme l'affirme le protocole de Rio (1992), l'enjeu de la sauvegarde des générations futures va au-delà : il porte aussi en lui la réduction des inégalités entre les peuples à l'international, et entre les personnes au local. C'est dans cette optique que s'inscrit la Municipalité lorsqu'elle développe des actions comme la géothermie, énergie renouvelable protectrice de l'environnement mais aussi moins chère. Nous proposerons dans les mois qui viennent aux Chevillais cette même logique dans l'élaboration de notre agenda d'actions locales en matière de développement durable. L'objectif : favoriser des actions transversales, soucieuses de notre cadre de vie, porteuses de lien social et d'épanouissement des personnes. À notre échelle, par l'action publique locale mais aussi par les gestes individuels simples du quotidien, nous pouvons agir pour léguer à nos enfants un monde plus agréable à vivre. »

Le centre de tri implanté sur le Min accueille les emballages ménagers recyclables ainsi que les journaux et magazines des dix communes du Sievd

Sievd

À chaque type de déchet son traitement

Par l'intermédiaire du Sievd, la ville assure un traitement approprié à chaque catégorie de déchet collecté. Le Syndicat mixte intercommunal pour la gestion, l'exploitation et la valorisation des déchets (Sievd) assure aujourd'hui le traitement des ordures ménagères de dix communes, dont celle de Chevilly-Larue. Outre la déchèterie intercommunale située sur le territoire chevillais, il dispose de plusieurs infrastructures implantées dans le Marché d'intérêt national destinées à fournir un traitement approprié à chaque type de déchet. L'usine d'incinération assure l'élimination des déchets produits par le Min ainsi que celle des ordures ménagères collectées dans les collectivités avoisinantes. La chaleur issue de leur combustion approvisionne le Min et l'aéroport d'Orly en chauffage et les mâchefers (résidus solides non incinérables) sont valorisés et utilisés comme sous-couche routière. Enfin, le traitement des fumées de l'usine d'incinération permet de diminuer, au-delà des normes imposées (déjà plus strictes qu'ailleurs, en raison de son implantation en première couronne de la région parisienne), le rejet des polluants qu'elles contiennent. Alors que le Plan de protection de l'atmosphère impose un seuil maximum de rejet d'oxyde d'azote de 80mg/Nm^3, l'usine d'incinération enregistre en 2009 un taux moyen de 50mg/Nm^3. En 2002, le Sievd a équipé ses collectivités d'un centre de tri et d'une plateforme de regroupement du verre destinés à accueillir les déchets issus de la collecte sélective. Le contenu des poubelles jaunes et vertes des ménages chevillais est donc acheminé vers ces structures. Les emballages récupérés y sont triés de nouveau et les matériaux obtenus sont alors conditionnés et expédiés vers les filières de recyclage. Ces matériaux seront réutilisés pour la fabrication de nouveaux produits. Le verre est refondu pour produire de nouvelles bouteilles et le plastique extrait des emballages servira par exemple à faire des vêtements, du mobiliers urbains ou des pièces automobiles. Les tonnages de la collecte sélective sont en constante augmentation et cette dernière a vocation à s'étendre et à se renforcer : le centre de tri du Sievd dispose d'une capacité d'accueil de 15 000 tonnes par an et ne fonctionne actuellement que la moitié de la journée. ●

Le saviez-vous ?

- Chaque tonne de plastique recyclé fait économiser entre 600 et 800 kilos de pétrole.
- Chaque tonne de papier recyclé permet d'économiser 2 tonnes de bois.
- Avec 670 canettes en aluminium, on fabrique un VTT (vélo tout terrain).
- Avec 27 bouteilles d'eau, on fabrique un vêtement en matière polaire.

Parole d'expert

« Le développement du réseau de déchèteries : un enjeu important »

Serge Leyronnas, directeur du Sievd

« Le développement des déchèteries est le support d'enjeux importants. Il s'agit d'offrir un service supplémentaire aux riverains pour se débarrasser de leurs encombrants plus facilement. Par ailleurs, elles sont conçues pour accueillir des catégories de déchets que le ramassage des encombrants ne prend pas en charge, comme les déchets toxiques ou le matériel électronique en fin de vie. Les métaux recyclables des appareils électroménagers sont récupérés et valorisés. En déposant ce type d'encombrants à la déchèterie, chacun contribue à la valorisation des matières secondaires et donc, à la sauvegarde de l'environnement. Pour compléter le dispositif de traitement des déchets déjà en place, le Sievd travaille à la création d'un réseau de déchèteries dans le Val-de-Marne. En 2006, la première déchèterie intercommunale du Sievd ouvrait ses portes à Chevilly-Larue. L'ouverture des deux prochaines est prévue à Villeneuve-le-Roi en octobre 2009 et à Choisy-le-Roi d'ici 2011. »

Mode d'emploi

Où jeter ses déchets ?

Chaque type de déchet est soumis à un mode d'élimination ou de valorisation particulier. Il est donc important d'adopter quelques gestes simples afin de permettre à chacun d'entre eux de recevoir le traitement qui lui correspond.

La collecte sélective

La majorité des foyers chevillais est équipée de 3 bacs afin de procéder à la collecte sélective.
Le **bac jaune** accueille les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes métalliques, les emballages en carton et les journaux.
Le **bac vert,** ainsi que les 13 points d'apport volontaire répartis sur l'ensemble du territoire, est destiné à la collecte du verre.
Le **bac gris** réceptionne les déchets alimentaires et les matières non recyclables (sacs en plastique, suremballages, pots de produits laitiers, ...).
Les bacs doivent être fermés et déposés sur le trottoir les jours de passage avant 6h30 et rentrés le jour même.
Renseignements auprès service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Les déchets de soins

Les déchets d'activités de soins à risques infectieux (seringues et autres aiguilles) font l'objet d'un mode d'élimination spécifique. Depuis 2007, la ville a choisi de mettre à la disposition des particuliers en auto-médicamentation des récipients hermétiques de 70 centilitres destinés à recueillir ce type de déchets.
Ces bocaux sont à retirer et rapporter une fois pleins au secteur Déchets du centre technique municipal.
Les réceptacles seront évacués et éliminés par une société spécialisée dans une usine de traitement sécurisée.
Renseignements : secteur Déchets au centre technique municipal, route de Chevilly - 01 45 60 18 44

Les déjections canines

Depuis 2007, dix bornes Toutounet distribuent des sacs en plastique permettant le ramassage des déjections canines. En 2009, la mise en place de 5 nouvelles bornes devrait venir renforcer ce dispositif.

Les encombrants

Si les objets encombrants font l'objet d'une collecte mensuelle, la déchèterie intercommunale sur le territoire de Chevilly-Larue évite à ses riverains d'attendre les jours de ramassage pour s'en débarrasser. Elle est aussi équipée de locaux spécifiques destinés à réceptionner les déchets toxiques pour l'environnement tels que les déchets ménagers spéciaux (piles, peinture, huile de vidange...)
et les déchets d'équipements électriques et électroniques. N'oubliez pas que les distributeurs d'appareils électroménagers sont tenus de participer à leur collecte en assurant la reprise de l'ancien équipement, lors d'un achat en magasin d'un appareil électrique ou électronique neuf.
L'accès à la déchèterie est gratuit et réservé aux particuliers. Il suffit de se munir d'un justificatif de domicile lors de la première visite.
Déchèterie intercommunale : 1, rue du stade.
Horaires d'été (du 1er mai au 30 septembre) :
- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14 à 19h
- Samedi de 9 à 19h
- Dimanche de 9 à 13h

Horaires d'hiver (du 1er octobre au 30 avril) :
- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14 à 18h
- Samedi de 9 à 18h
- Dimanche de 9 à 12h

Fermée les jours fériés

Les déchets verts

Pour des raisons pratiques, il est préférable d'apporter directement les déchets verts encombrants à la déchèterie.
Les déchets organiques (tels que l'herbe coupée ou les épluchures de fruits et légumes) peuvent être valorisés afin de produire du compost destiné à améliorer la fertilité des sols. Afin d'inciter à cette pratique contribuant à la préservation de notre environnement, la ville met des éco-composteurs à la disposition des Chevillais disposant d'un jardin contre la modique somme de 15€
(le coût réel d'un éco-composteur est de 49€).
Pour réserver votre éco-composteur, adressez-vous au service municipal de l'Environnement au 0 800 094 550
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Les éco-composteurs mis à la disposition des Chevillais par la Municipalité permettent la valorisation des déchets verts en produisant du compost.

Éducation

Sensibiliser les adultes de demain

Parce que les bons gestes en matière de tri s'apprennent dès le plus jeune âge, des opérations de sensibilisation sont menées en direction des plus jeunes.

« Les déchets qui s'accumulent épuisent la planète et la polluent, il faut réagir ! » expliquent les enfants de la classe de CM2B de l'école Paul Bert B qui ont participé, aux côtés des élèves des écoles Paul Bert A et de Pierre et Marie Curie, le 4 avril dernier, au tournoi inter-écoles du jeu de société *Qui veut sauver la planète ?* Subventionné par la Semhach, durant sept mois ce jeu de questions-réponses a servi à 16 classes de support pédagogique de sensibilisation aux enjeux du développement durable, parmi lesquels l'importance de la valorisation des déchets. À raison de trois séances autour d'un plateau de jeu, d'un atelier d'évaluation et d'un certain nombre de missions à accomplir, les équipes ont eu en charge de préserver l'avenir de la planète. Après avoir participé aux tournois interclasses organisés au sein des écoles, c'est l'équipe de l'école Paul Bert A qui s'est illustrée en remportant la finale des finales inter-écoles. *« Il est essentiel de sensibiliser les enfants qui vont hériter de notre planète aux enjeux de la sauvegarde de l'environnement et aux moyens à employer pour y participer »,* explique Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée au Développement durable. Dans le même ordre d'idées, le projet *Cynergie,* mené dans les différentes écoles de la ville en partenariat avec le Sievd et la société *Animagie production,* avait lui aussi pour vocation de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux du tri des déchets. Après avoir reçu la visite d'une ambassadrice du tri de la ville à l'occasion d'une séance d'information, les élèves de quatre classes d'élémentaires ont travaillé à la réalisation de petits films d'animation sur le thème du recyclage des déchets qui seront diffusés le 28 mai prochain au Centre culturel.

C'est une classe de l'école Paul Bert A qui a remporté la finale des finales inter-écoles du jeu de société *Qui veut sauver la planète ?*

À l'occasion de la semaine du développement durable, les jeunes chevillais ont présenté plusieurs expositions sur la protection de l'environnement et le recyclage des déchets.

Enfin, les enfants seront appelés à mettre en pratique ce qu'ils auront appris tout au long de l'année puisque la collecte sélective fera son entrée dans les écoles de la ville dès la rentrée prochaine.●

L G-B

Parole d'enfant

« Quand papa oublie de faire le tri, je le fais à sa place ! »

Djezia, 10 ans, élève de la classe CM1B à Paul Bert A

« À l'école j'ai beaucoup travaillé sur le recyclage avec le jeu *Qui veut sauver la planète ?* et le projet *Cynergie* pour lequel on a écrit un scénario. Avec mon équipe, nous avons remporté le trophée du développement durable en gagnant la grande finale du jeu *Qui veut sauver la planète ?* Nous sommes très fiers mais nous voulons surtout faire comprendre aux gens que c'est important de recycler les déchets pour sauver notre planète de la pollution. Avant, je ne savais pas qu'il fallait trier les détritus pour qu'ils soient réutilisés. Maintenant, je fais très attention et quand mon papa oublie de faire la collecte sélective à la maison, je la fais à sa place ! C'est important de bien faire le tri car chaque déchet est ensuite transformé en autre chose. Par exemple, le plastique (qu'il faut mettre dans la poubelle jaune !) est changé en jouets ou en pulls polaire. Avec les bouteilles de verre utilisées (qu'il faut mettre dans la poubelle verte !) on fabrique de nouvelles bouteilles ».

Quartier Sorbiers-Saussaie

Bienvenue au comité de quartier

Bonne nouvelle ! Le quartier Sorbiers-Saussaie a de nouveau son comité de quartier. La chose a été officialisée le 27 avril lors d'une rencontre entre une dizaine de riverains et la Municipalité, notamment représentée par Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée à la Vie des quartiers et Mustapha Rizki, conseiller municipal chargé de mission sur la liaison avec les comités de quartier. Mais c'est depuis plusieurs mois que les habitants œuvrent à la mise en place de cette instance où démocratie participative rime avec initiatives. *« Le désir de recréer un comité de quartier aux Sorbiers-Saussaie était de plus en plus prégnant auprès des habitants »,* témoigne Elisabeth Brin, riveraine bien connue des Chevillais pour avoir été longtemps directrice de l'école Salvador Allende. *« Tous ensemble, locataires et propriétaires, nous voulons recréer une vie de quartier, une vie faite de convivialité, de liens intergénérationnels, d'entraide, pour que prime l'intérêt de tous ».* Fort de cette conviction, le comité de quartier s'attachera à faire vivre le quartier, en s'intéressant autant à son identité, à son aménagement, qu'en organisant des rencontres sportives, culturelles, ... Il vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour sa première initiative conviviale le 26 mai, à l'occasion d'un repas de quartier organisé dans le cadre du *Printemps des voisins* (lire ci-contre). ●

Géraldine Kornblum

Pour rejoindre le comité de quartier Sorbiers-Saussaie, contactez Elisabeth Brin au 01 46 87 42 95.

Les nouveaux chevillais accueillis

Les nouveaux chevillais étaient conviés à une réception en leur honneur le lundi 27 avril salle Simone de Beauvoir afin de faire connaissance avec leur ville. Quatre-vingts d'entre eux ont répondu à l'invitation et ont été chaleureusement accueillis par les élus et représentants des différents services municipaux. Dans son allocution, le Maire, Christian Hervy, leur a présenté l'équipe municipale ainsi que les structures et services mis à la disposition des Chevillais. Les nouveaux arrivants ont eu l'occasion de découvrir l'histoire de la ville en écoutant l'intervention de Marc Ellenberger, archiviste municipal, avant de faire connaissance autour d'un verre de l'amitié. Enfin, ces derniers se sont vus remettre un dossier de présentation de la ville destiné à leur permettre de se familiariser avec leur nouveau lieu de vie. ●

La taille des haies en bordure du domaine public : quelle est la règle ?

Si avec le printemps, la végétation a repris ses droits, les propriétaires de haies, arbres, arbustes et autres plantation ont quant à eux quelques devoirs. Ils ont en effet l'obligation d'élaguer leurs arbres et de couper les branches dépassant sur la voie publique, celles-ci étant source de gêne et de danger. Elles peuvent rendre difficile la circulation sur le trottoir des personnes avec poussette et des personnes handicapées. Elles peuvent également toucher des fils conducteurs aériens (EDF, France Telecom, ...) ou masquer des panneaux de signalisation routière. Dans tous les cas, la responsabilité des riverains est engagée en cas d'accident. ●

Repas de quartiers

Printemps des voisins

Allez, c'est décidé, cette année on s'y met : on tire les tables, on pousse les chaises, chacun apporte une spécialité culinaire à partager et on dîne entre riverains.
Prenez date dès aujourd'hui, *le Printemps des voisins,* c'est jusqu'au 21 juin. Certains comités de quartiers participent à l'initiative : quartier Bretagne, les convives seront accueillis autour d'un barbecue le 15 mai. Musiciens et chanteurs seront les bienvenus. Pour participer à celui du comité de quartier La Guinet, rendez-vous le 16 mars. Quant au tout nouveau comité de quartier Sorbiers-Saussaie (lire ci-contre), il vous convie à une partie de campagne le 26 mai puisque les tablées seront dressées en plein air (avec un repli possible dans les halls des tours en cas de pluie). Le comité de quartier Larue poursuivra les agapes le 13 juin. Quant à savoir ce qu'on y goûtera ... c'est selon ce que chacun aura apporté en plats et boissons. Toutes les spécialités seront appréciées. Mais c'est à chacun de se mettre à l'heure du *Printemps des voisins* puisque les initiatives citoyennes seront également les bienvenues : à vous d'organiser vos pique-nique, goûters et autres rendez-vous culinaires à partager entre voisins de pallier ou de quartier. Et pour les retardataires, il suffit d'ajouter un couvert ! ●

Printemps des voisins Bretagne :
vendredi 15 mai à 19h - maison des associations Lucie Aubrac (14, rue Élisée Reclus).
Printemps des voisins La Guinet :
samedi 16 mai à 18h30 - salle Léo Ferré (65, avenue Franklin Roosevelt).
Printemps des voisins Sorbiers-Saussaie :
mardi 26 mai à 18h30 à l'arrière de l'école maternelle Salvador Allende (accès par les rues du Berry, du Poitou, du Rouergue ou d'Anjou).

Pour organiser votre propre *Printemps des voisins* entre habitants d'un même immeuble, riverains, …
Renseignements : Service des Relations publiques – 88, avenue du Général de Gaulle (01 45 60 18 28)

Quartier Larue

Des huiles faites maison

Michel Bayet, Monique Furiani et Claire Loncle ont plus d'un point commun. D'abord, tous trois dotés un certain talent, ils sont artistes peintres. Mais surtout, avec leurs pinceaux et chacun à leur manière, ils aiment à travailler l'huile. Une peinture qui, comme le dit la chanson, est bien difficile mais bien plus belle que sa cousine, l'aquarelle. Leur petite notoriété fait que certains d'entre vous les connaissent déjà. Que ce soit le cas ou non, l'occasion vous est donnée de rencontrer, artistiquement parlant, ces huiles locales qui seront exposées par le comité de quartier Larue le samedi 16 et le dimanche 17 mai.
Salle Jacqueline Auriol
1, avenue Georges Guynemer
Vernissage de l'exposition samedi 16 mai à 17h

Quartier Larue

Un nouveau coiffeur à la Croix du sud

Jean-François Louvais
Centre commercial de la Croix du sud
3, avenue de la Croix du sud
09 53 57 07 43
Ouvert du mardi au vendredi de 10 à 19h,
le samedi de 9 à 19h et le dimanche de 10 à 13h.

François Marie : dans les profondeurs

Ce 4 avril, la médiathèque Boris Vian donnait carte blanche à une dizaine d'auteurs chevillais. D'horizons différents, ils étaient venus rencontrer leurs lecteurs et partager avec eux un moment privilégié autour de leurs œuvres. Parmi eux, tout récemment publié pour la première fois aux éditions Baudelaire, maison lyonnaise, François Marie présentait son roman *Les dents d'argile*. Un récit d'une grande profondeur écrit avec beaucoup de sensibilité et de finesse, à l'image de son auteur.

de l'écriture

Passer sous les fourches caudines de l'édition et voir son travail enfin publié, reconnu, est un des rêves que François Marie, déjà auteur de quatre romans*, vient de réaliser. François écrit depuis qu'il est adolescent, depuis que son père, déjà sensible au chant des mots, lui transmet le goût de raconter des histoires. À ses débuts, le jeune François aime à pasticher les poèmes et les chansons. Il fait du théâtre où il y apprend les subtilités du dialogue puis, s'essaie à la nouvelle avant que le vent ne le pousse à s'intéresser au roman. *« Joseph Kessel, Jules Verne, la comtesse de Ségur, m'ont transmis le virus de la lecture. Don Quichotte est un des livres qui a le plus compté dans mon besoin et mon plaisir d'écrire ».* Licencié en philosophie et détenteur d'une maîtrise de lettres, François Marie s'évade dans l'écriture. Elle est sa légende personnelle. Dans l'optique que d'autres puissent accomplir la leur, l'homme n'est pas seulement devenu écrivain. Délégué territorial pour le Fongecif** d'Île-de-France, il œuvre depuis des années pour que tout salarié qui le souhaite ait droit à un congé de formation afin d'acquérir de nouvelles qualifications ou d'avoir la possibilité de s'aventurer dans une reconversion professionnelle. Être utile aux autres et leur écrire des histoires lui tient tout autant à cœur. Dans le silence de l'écriture, François Marie aime à trouver la bonne intensité de ses personnages : *« Ce sont eux qui imposent les choses ».* Léonard et Jordi, piliers principaux de son roman *Les dents d'argile* (aux éditions Baudelaire), se sont imposés à lui il y a vingt ans. Tout au long de ces années, ils ont embarqué l'auteur dans une aventure où l'on voudrait encore tourner des pages avant d'atteindre la dernière. Écrit avec beaucoup de profondeur et d'humanité, ce très beau récit raconte, entre deux mondes, la rencontre de ces deux êtres que tout sépare. Hymne à l'amour et dénonciation de la violence et de la guerre, le roman met en scène un parcours initiatique où, pas à pas, l'auteur invite son lecteur à emprunter l'un des longs chemins du verbe grandir. S'il fallait extraire, parmi tant d'autres, une seule phrase de ce roman pour en distiller la teneur et la poésie, ce serait celle-là : *« Son enfance allait pouvoir se dissoudre dans la nuit insolite du souvenir ».* Le lecteur, lui, peut se faufiler dans les rayons de la médiathèque Boris Vian. *Les dents d'argile* y sont à sa disposition et c'est, pour François Marie, un inestimable cadeau. ●

Florence Bédouet

* *Le tandem*, *Les écumeurs de la Côte d'Albâtre*, *Maudit blues* et *Cousu de fil blanc* (non encore publiés)

** Fongecif : Fonds de gestion du congé individuel de formation

Vote du budget 2009

Après le débat d'orientations budgétaires du 10 février dernier, le Conseil municipal a procédé le 30 mars aux votes du budget primitif et des taxes locales. Malgré un contexte difficile marqué par des restrictions financières imposées par l'État, ce budget fait preuve d'une gestion saine, équilibrée, dynamique et solidaire qui témoigne de la bonne santé de la ville.

Une bon budge un contexte di

Améliorer le service public, développer la politique sociale et placer l'enfant au cœur de l'action municipale, telles sont les ambitions du budget 2009. Dans cet esprit, des investissements propres à répondre aux besoins des Chevillais sont prévus : construction du centre multi-accueil de la Petite enfance, poursuite de la rénovation des offices de restauration scolaire, création d'une épicerie solidaire, augmentation de la subvention au Centre communal d'action sociale, … La ville reconduit également sa politique tarifaire avantageuse : gratuité de la médiathèque, coûts peu élevés de la restauration scolaire, … Pour autant, ce budget préserve la bonne situation financière de la ville en maintenant un haut niveau d'autofinancement, en recourant raisonnablement à l'emprunt et surtout, en poursuivant une politique fiscale modérée en faveur des ménages. À cet effet, le Conseil municipal a adopté une hausse de 1,8 % des taux de la taxe d'habitation et des taxes sur les fonciers bâti et non bâti et de 2,7 % de la taxe professionnelle.

« C'est un budget correct » a souligné Jean-Paul Homasson (Non inscrits) en approuvant les actions de la Municipalité en faveur de la coopération internationale et de la santé. *« Il répond à une forte volonté de maintenir un haut niveau de service public, ce dont la population a le plus besoin en ces temps de crise et de baisse*

« Un budget réaliste et dynamique »

« Le budget 2009 est réaliste parce qu'il tient compte du contexte économique et social marqué par la crise financière, la réduction des dotations de l'État aux collectivités territoriales et l'annonce de la suppression de la taxe professionnelle. Dans ce contexte, il y a besoin de plus de solidarité et de développer les services publics. Ce budget est dynamique parce qu'il va nous permettre de réaliser et entretenir les équipements nécessaires aux Chevillais. Notre décision d'augmenter, mais avec la plus grande modération possible, les taux des taxes locales répond à deux nécessités : nous donner les moyens de réaliser les objectifs d'intérêt général inscrits dans notre programme tout en limitant la pression fiscale sur les ménages. Sans ces choix, nous prenions le risque d'hypothéquer l'avenir ».

André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Finances

Le 30 mars dernier, le Conseil municipal adoptait le budget de l'année 2009 ainsi que les taux des impôts locaux.

t malgré fficile

du pouvoir d'achat » a précisé Emilie Petit (Communistes et partenaires) en rappelant que la baisse des dotations d'État pèse sur les collectivités locales. *« En asphyxiant les collectivités, on veut leur faire supporter le poids d'une partie de la dette et des déficits publics »* a dénoncé Bruno Tranchant (Socialistes et républicains). *« C'est un budget qui a de l'ambition (...) il faut se donner les moyens de ne pas pénaliser les Chevillais »* a insisté Dominique Lo Faro (Parti de gauche-Radicaux de gauche). D'autant qu'une autre menace plane sur les budgets des communes : la suppression de la taxe professionnelle en 2010 (alors qu'à Chevilly-Larue, elle représente 60% des recettes fiscales de la ville !).

Du côté de l'opposition municipale, *« un budget mieux équilibré en fonctionnement et le report d'investissements (...) permettraient de diminuer le recours à l'emprunt et d'éviter une augmentation des impôts locaux »* a déclaré Danièle Laureaux (Socialistes, verts et citoyens). *« C'est la crise et les Chevillais vont encore plus payer »* a énoncé Armand Tisseau (MoDem Nouveau centre et Non-inscrits,). *« Un gel des taux ménage et de la taxe professionnelle pour favoriser le pouvoir d'achat des Chevillais et les emplois aurait été souhaitable »* a soutenu Jean-Franco Capirchio (UMP, Parti radical et Non-inscrits).

« *Les transferts de charges, les réformes successives de la taxe professionnelle, amputent chaque année nos ressources d'environ 5 millions d'€ »* a répondu Christian Hervy, le Maire. « *Sans ces prélèvements, nous serions en mesure de sérieusement diminuer les impôts »*. Et Christian Hervy de conclure : *« notre conseil municipal pourrait se rassembler pour améliorer encore les propositions que contient ce budget prévisionnel pour défendre nos ressources et nos libertés »*.

Géraldine Kornblum

Chiffres clés

45,7 millions d'€

L'équilibre des recettes et des dépenses de la ville prévu par le budget 2009. Le budget d'investissement est équilibré à 10,1 millions d'€, celui du budget de fonctionnement à 35,6 millions d'€.

2e **Le rang occupé par Chevilly-Larue au classement des plus bas taux de taxe d'habitation des villes du Val-de-Marne. Elle occupe le 5e rang en ce qui concerne la taxe sur le foncier bâti.**

Les taxes locales

Taxe d'habitation :
6,67 %
(+1,8 %)

Taxe sur le foncier bâti :
13,68 %
(+1,8 %)

Taxe sur le foncier non bâti :
30,18 %
(+1,8 %)

Taxe professionnelle :
18,10 %
(+2,7 %)

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères :
5,60 %
(taux inchangé depuis 2005)

Affectation du budget par secteur

Administration générale :
31 %
Petite enfance, enseignement, sports, jeunesse :
30,7 %
Aménagement, transports municipaux, environnement :
12 %

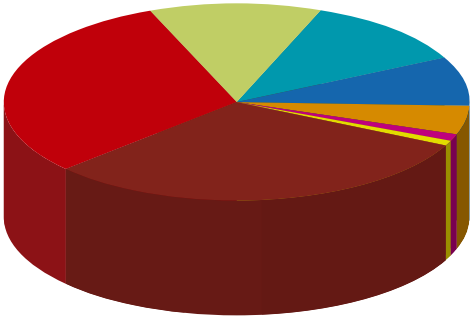

Dépenses non ventilables (concernant l'ensemble des services) :
11,8 %
Culture :
8 %
Action sociale, logement, santé, retraités :
4,8 %
Action économique :
1 %
Sécurité et salubrité publique (contingent incendie) :
0,7 %

Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 30 mars 2009

Budget primitif de la ville 2009
Vote : 24 pour (PC, PR-RG, PS, NI)
3 contre (UMP, Modem)
6 abstentions (SVC)

Taux des taxes locales
Vote : 24 pour (PC, PR-RG, PS, NI)
3 contre (UMP, Modem)
6 abstentions

Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
Vote : 31 pour (PC, PR-RG, PS, NI, SVC, UMP)
1 abstention (Modem)

Attribution d'une subvention à l'association Centre culturel de Chevilly-Larue
Vote : 30 pour PC, PR-RG, PS, NI, SVC, UMP)
1 ne prend pas part au vote (NI)

Attribution d'une subvention à l'association Maison du Conte
Vote : 24 pour (PC, PR-RG, PS, NI, UMP)
6 abstentions (SVC)
1 ne prend pas part au vote (PC)

Attribution d'une subvention à l'association Maison pour tous
Vote : 30 pour (PC, PR-RG, PS, NI, SVC, UMP)
1 ne prend pas part au vote (PR-RG)

Attribution d'une subvention à l'Association des retraités de Chevilly-Larue (ARCL)
Vote : 30 pour (PC, PR-RG, PS, NI, SVC, UMP)
1 ne prend pas part au vote (NI)

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'école des chiens guides pour aveugles et malvoyants
Vote : Unanimité

Vœu contre la remise en cause des subventions apportées au Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (Sipperec) par EDF concernant l'éclairage public.
Vote : 24 pour (PC, PR-RG, PS, NI, SVC)
2 abstentions (UMP)
5 contre (SVC)

Vœu contre le projet de suppression de la taxe professionnelle
Vote : 24 pour (PC, PR-RG, PS, NI, SVC)
2 abstentions (UMP)
5 contre (SVC)

Prochain conseil municipal : mardi 9 juin à 19h

Lexique
PC : Groupe Communistes et partenaires
PS : Groupe Socialistes et républicains
PG-RG : Groupe Parti de gauche et des radicaux de gauche
NI : Groupe des Non-inscrits
SVC : Groupe Socialistes, verts et citoyens
UMP : Groupe UMP, parti radical et non-inscrits
Modem : Groupe Chevilly-Larue autrement

Les Petites colombes

Le centre multi-accueil

Aide aux projets

Un plus pour les initiatives des jeunes

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous souhaitez mener à bien un projet ? Le pôle jeunes adultes du service municipal de la Jeunesse soutient vos initiatives collectives et individuelles.
Elles peuvent, pelle mêle, être tournées vers la solidarité, la paix, la fraternité, les échanges internationaux, mais aussi de natures sportives, culturelles, artistiques. Elles peuvent aussi s'inscrire dans la préservation de l'environnement et le développement durable ou concerner la vie locale, la citoyenneté, la vie associative et les actions de lutte contre les discriminations ou les injustices. Le panorama est large !
À vous de venir au SMJ proposer votre projet.
Le pôle jeunes adultes vous proposera un accompagnement individualisé et vous guidera dans vos démarches techniques, administratives et financières.●

Les dossiers d'aide aux projets sont à retirer jusqu'au 30 juin au pôle jeunes adultes du SMJ 15, rue Henri Cretté (01 46 87 81 28)

Petite enfance sorti de terre

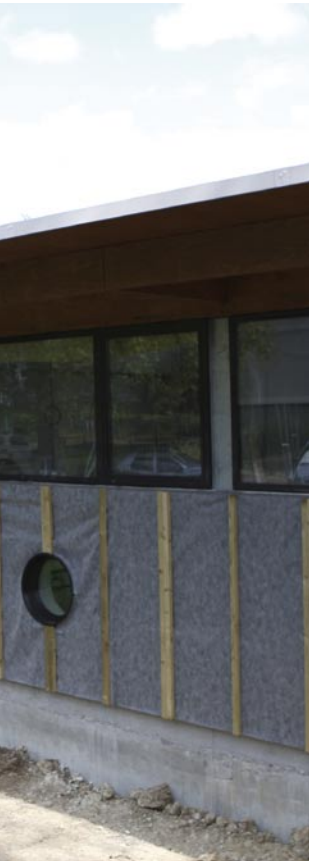

Rue de Bretagne, les bâtiments du futur centre multi-accueil pour la petite enfance ont pris forme. L'heure est désormais aux travaux intérieurs. Comme prévu, ce nouvel équipement devrait être livré à la rentrée prochaine. À noter : les travaux de construction respectent le calendrier mais aussi l'environnement puisqu'il s'agit d'un chantier dit « vert ». Dans cet esprit, la circulation des véhicules lourds se fait hors des zones d'habitation, une attention particulière est portée aux nuisances sonores, la propreté est accrue dans et aux abords du chantier et une collecte sélective des déchets est assurée. Ce nouvel équipement, qui s'appellera *Les petites colombes,* accueillera les 15 berceaux de la halte-garderie Françoise Dolto auxquels s'ajouteront 20 places supplémentaires en accueil collectif régulier. Un plus qui bénéficiera aux familles, la crèche restant souvent pour elles le mode de garde le moins onéreux d'autant que la CAF se désengage aujourd'hui financièrement en ne compensant plus l'aide complémentaire que la Municipalité verse aux familles faisant appel à une assistante maternelle indépendante.

Comité consultatif sur les centres de loisirs

Améliorer les conditions d'accueil à Paul Bert

Parce l'enfant est au cœur des priorités municipales, un Comité consultatif sur les centres de loisirs, composé notamment de parents et de professionnels de l'animation, travaille à l'amélioration de l'accueil des enfants. Le 26 mars, le comité consultatif a validé des travaux de reconstruction du centre de loisirs Paul Bert. Les locaux actuels ne sont plus adaptés : les élémentaires sont accueillis dans des préfabriqués anciens et exigus et les maternels ne disposent pas des équipements techniques nécessaires au bon déroulement des activités. La construction de locaux adaptés démarrera en juillet prochain pour une durée de quatre mois. Le comité consultatif poursuit également la réflexion concernant la création d'un nouveau centre de loisirs élémentaire et privilégie l'implantation de ce projet sur le terrain rue Petit Le Roy.

Les préfabriqués du centre de loisirs Paul Bert laisseront bientôt la place à de nouvelles structures

Permanences des élus

Christian Hervy,
Maire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 00, tous les vendredis (sauf le 3e du mois) à partir de 15 h à l'hôtel de ville, le 3e vendredi du mois à partir de 15 h à la MPT. Vous pouvez également laisser un message au 01 45 60 18 00 pour que le Maire vous rappelle.

Didier Dubarle,
Premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, à l'Emploi, au Développement économique et à la Gestion des déchets : mercredi de 17 à 19 h sur RV au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets).

Hermine Rigaud,
maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : mercredi de 14 à 17 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03.

André Deluchat,
maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17 à 19 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06.

Élisabeth Maillefert,
maire-adjointe à l'Enfance, aux Activités périscolaires et à la Coordination du Projet éducatif local (PEL) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74.

Jean-Paul Homasson,
maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages).

Bruno Tranchant,
maire-adjoint à la Communication et à l'Intercommunalité : samedi de 9 à 12 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03.

Christian Nourry,
maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance).

Stéphanie Daumin,
maire-adjointe au Développement durable, à l'Urbanisme et à la Vie des quartiers : mardi de 17 à 19 h sur rendez-vous au 01 45 60 19 62.

Élisabeth Lazon,
maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

Nora Lamraoui-Boudon,
conseillère municipale déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74.

Murielle Desmet,
conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

François Pernigotti,
conseiller municipal délégué à l'Economie sociale et solidaire : mardi de 10 à 12 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03.

Émilie Petit,
conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65.

Nathalie Sans-Sevaux,
conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : mercredi de 16 à 18 h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

Marc Delorme,
conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28.

Élisabeth Brin,
conseillère municipale déléguée à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

Élyane Darmon,
conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

Dominique Lo Faro,
conseiller municipal délégué à la Petite enfance, samedi de 10 à 12h : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

expressions des

Émilie Petit *Conseillère municipale déléguée, présidente du groupe Communistes et partenaires*

Malgré la crise, des dividendes, toujours des dividendes ...

La crise que nous traversons met en évidence un paradoxe cynique : alors que l'activité économique connaît un ralentissement global, que la situation sociale des salariés se dégrade gravement avec des plans de licenciement à répétition sur le territoire national, les grands patrons continuent de plus belle leurs pratiques spéculatives. À Chevilly-Larue, pendant que les salariés du MIN attendent qu'on augmente leur salaire, qu'ils font face à toutes les difficultés quotidiennes et qu'ils s'inquiètent de l'avenir de leur emploi, les actionnaires majoritaires de la Semmaris s'apprêtent à s'allouer une substantielle augmentation de leurs dividendes : + 24 % pour l'actionnaire privé Altaréa ! Quel scandale, quand on sait en plus que les deux actionnaires fondateurs du groupe Altaréa, à l'initiative de cette proposition, émargent à la 45e et à la 247e place au palmarès 2008 des plus grandes fortunes de France (respectivement 908 et 141 millions d'€). D'autres options sont pourtant possibles, portées par Christian Hervy, administrateur de la Semmaris au nom du Conseil général : premièrement, cet argent pourrait être alloué au service médico-social des Halles que la Semmaris a refusé d'aider alors que ce service si essentiel aux salariés du MIN et aux populations avoisinantes se trouvait en difficulté. Ce serait une bien juste manière de restituer aux salariés le fruit de leurs efforts ! Deuxièmement, cet argent pourrait être affecté à un fonds de soutien aux entreprises du MIN touchées par la crise afin de leur permettre de sauvegarder les emplois. Ces propositions seront renouvelées par Christian Hervy lors de la prochaine assemblée des actionnaires. Voilà des mesures que le groupe Communistes et partenaires soutient dans l'intérêt des Chevillais.

Bruno Tranchant *Maire adjoint, élu du groupe Socialistes et apparentés*

Oui à une intercommunalité de projets !

Disons-le haut et fort. Les élus socialistes ne sont pas disposés à laisser Nicolas Sarkozy et ses sbires s'approprier le débat sur le Grand Paris. En clair, l'aménagement de l'espace francilien est bien du ressort des édiles, conformément aux lois de décentralisation qui les confortent dans ce rôle. Reste, toutefois, à se prononcer sur les scénarii, les périmètres et les compétences possibles. Sans parler des ressources fiscales affectées à la future structure intercommunale qui mettent en lumière les difficultés de cohabitation entre collectivités. Qui de la ville-centre, de l'agglomération, des départements de la petite couronne et de la Région tirera son épingle du jeu ? Côté avantages, on trouve la coordination des politiques en matière de transports, de logement, de développement économique, via la mise en œuvre d'une fiscalité propre. Côté inconvénients, on crée un échelon supplémentaire qui complique singulièrement l'existant, au risque de rendre plus illisible encore la répartition des compétences entre les différentes collectivités.

L'intérêt d'une reconfiguration d'ensemble, pour Chevilly-Larue et ses voisines, est de tirer parti de la centralité parisienne, sans négliger pour autant les différents bassins de vie environnants qui doivent être dotés de moyens proportionnels à leurs besoins. Mais, au-delà des divergences que suscite ce débat, cette intercommunalité de projets que nous appelons de nos vœux n'aura de sens que si elle aboutit à la mutualisation des mécanismes de redistribution des richesses entre des territoires soumis à des conditions pour le moins disparates. Personne ne doit être exclu d'une réflexion visant à associer tous les acteurs du développement du territoire autour d'un même projet.

André Deluchat, Murielle Desmet, Dominique Lo Faro, Nathalie Sans-Sevaux *Élu(e)s du groupe Parti de gauche-Radicaux de gauche*

La santé n'est pas une marchandise

Quand on salue un ami en lui demandant *« Comment ça va ? »*, on entend souvent *« On fait aller, le principal c'est la santé »*. Cet échange faisant la part des choses dans la vie quotidienne induit aujourd'hui une nouvelle notion *« celle de savoir si je pourrai me soigner »*. Sous les coups de boutoir des gouvernements libéraux, du Medef et des entreprises multinationales du domaine médical, la santé, qui faisait partie du pacte social et républicain de 1945, devient une marchandise. Le projet de loi Bachelot en débat au Sénat s'y inscrit pleinement. Il vise à gérer l'hôpital public comme une entreprise, en favorisant l'activité privée, en fermant des services, en accélérant le transfert des activités *« rentables »* vers les cliniques privées. Ainsi, pour les patients il y aurait toujours moins de personnel-soignant, des séjours plus rapides, des consultations privées et des dépassements d'honoraires. La fermeture de la maternité Jean Rostand à Ivry est annoncée pour le 18 mai prochain et celle d'Alfortville est envisagée. Ainsi, un territoire de 430 000 habitants qui possède de tels établissements conjuguant technique et humanisme avec accompagnement social se retrouvera sous équipé. Et tant pis pour la dimension humaine de l'acte de vie ! Il y a quelques jours, un quotidien apportait des témoignages de patients qui *« négocient »* avec les praticiens du secteur 2 avant une opération. Certains retardent leur acte de soin et se mettent ainsi en danger. C'est inacceptable. Le principe fondateur de notre système de santé *« cotiser selon ses moyens et recevoir selon ses besoins »* est de plus en plus bafoué. Le pacte social et républicain de 1945 s'effrite de jour en jour. Il faut stopper cette spirale et construire un nouveau système solidaire de santé et de sécurité sociale.

élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Jean-Paul Homasson *Maire adjoint, Président du groupe des Non-inscrits*

Un nouvel acte citoyen : la défibrillation

Un décret du 4 mai 2007 autorise toute personne, même non médecin, à utiliser un défibrillateur automatique (ou semi-automatique) externe. Les arrêts cardio-respiratoires (ACR) sont responsables d'environ 50 000 morts subites par an en France. Pour l'Académie de médecine, la connaissance des gestes simples de premiers secours couplée à l'utilisation des défibrillateurs permettrait de sauver au moins 5 000 personnes chaque année. Mais 4 à 5 minutes après un ACR, il est souvent trop tard pour effectuer une réanimation dans de bonnes conditions de survie. D'où la nécessité de disposer facilement de défibrillateurs dans des lieux publics comme les gares, les salles de spectacle ou les centres sportifs. Une étude de l'INSERM a montré en 2004 que sur une période définie, 350 décès ont été enregistrés, dont 45% sur un terrain de sport ! Anticipant la législation sur les défibrillateurs prévue en 2012, 7 000 défibrillateurs ont déjà été installés dans des lieux publics en France, à l'initiative des collectivités territoriales. Chevilly-Larue ne sera pas en reste. Dès cette année la Municipalité envisage l'installation de 5 à 6 défibrillateurs sur des lieux bien définis, en privilégiant les espaces sportifs. D'autres seront achetés les années suivantes, car tout ceci a un coût (environ 1800€ l'unité +400€ pour l'armoire de protection). L'information et la formation du public sont déjà prévues, avant chaque installation. D'emblée, nous ferons mieux que Saint-Tropez qui possède deux défibrillateurs … Mais à Roquebrune-Cap-Martin, c'est le directeur d'une grande surface qui a installé un défibrillateur dans son magasin et en a offert deux à la mairie, placés au centre nautique et au tennis club … Acte citoyen ou de mécène ?

Patrick Rioual *Président du groupe des élu(e)s Socialistes, verts et citoyens*

Un budget, une ville, des attentes

Le budget de la ville a été voté. La majorité est satisfaite. Le conseil municipal s'est terminé vers 1 h du matin. La pièce est jouée. Chevilly-Larue est probablement une des seules villes où le conseil municipal se transforme en nuit blanche. Personne n'est capable d'expliquer le lien avec une pratique démocratique, mais c'est comme ça. Quels sont les fondamentaux du budget municipal ? Des recettes importantes, plus importantes que les autres villes de même taille. Et en 2009, la taxe professionnelle a augmenté de façon exceptionnelle (+ 7% pour les bases). Merci aux entreprises. La part concernant la masse salariale passe dans les années 2000 de quelque 52% à aujourd'hui près de 60%, du budget de fonctionnement. Une dérive sans commune mesure avec ce qui se passe dans des villes de même taille. Ceci pourrait se justifier si la qualité de service était exceptionnelle. C'est un risque pour l'équilibre du budget dans le futur. Une charge de la dette qui augmente tranquillement et qui est sans doute un problème à venir dans le budget. **Nos impôts augmentent …** Pour quelle amélioration de service ? Un service jeunesse, dont l'organisation fluctue depuis des années et dont l'apport à la jeunesse pose question à ceux qui s'y penchent. Un budget important pour l'enseignement qui ne se traduit pas pour autant dans une diminution du taux d'échec scolaire. Mission que pourrait avoir cette ville. Des cabinets conseils dont la mission n'est pas toujours de poser les bonnes questions. **Ce budget** donc ne prépare pas l'avenir, et nous le pensons sincèrement, **pourrait être construit différemment, pour un meilleur service aux Chevillais(es),** s'appuyant sur un personnel municipal prêt à œuvrer dans ce sens.

Groupe UMP, Parti radical et Non- inscrits

Contribution non parvenue

Semaine japonaise

Le Japon invité au collège Jean Moulin

Chaque année, le collège Jean Moulin consacre une semaine à la découverte de la culture d'un pays étranger. Après l'Algérie et l'Inde, c'était au tour du Japon d'être mis à l'honneur, du 23 au 27 mars. Les élèves ont notamment réalisé une *sembatsuru,* guirlande confectionnée avec plus de mille grues de papier. Celle-ci sera exposée à la médiathèque le mercredi 27 mai.

Une semaine durant, tous les élèves du collège Jean Moulin ont tourné les yeux du côté du pays du soleil levant. Origami, furoshiki, sashiko et kamishibaï n'ont désormais plus de secrets pour eux. Pour les néophytes, sachez qu'il s'agit là de l'art du pliage du papier, de l'emballage avec du tissu, de la broderie traditionnelle et du petit théâtre de bois. Avec le concours de leurs professeurs et de la médiathèque qui avait, pour l'occasion, prêté de nombreuses ouvrages sur le Japon au collège, les élèves de la 6e à la 3e ont découvert les multiples facettes de la culture nippone que ce soit en cours de français, d'arts plastiques, de musique ou autre. À l'heure de la pause du matin, ils étaient invités à déguster du thé vert dans leur centre de documentation et d'information. Les ateliers de l'après déjeuner étaient consacrés à l'initiation à différents arts, à commencer par ceux cités précédemment mais aussi à celui de la conception de sushis, cet atelier étant d'ailleurs accompagné d'un repas japonais. Les élèves ont également découvert des contes traditionnels, assisté à la lecture théâtralisée d'une nouvelle ou encore apprécié un film d'animation. Tous ont pu admirer une exposition réalisée par certains de leurs camarades.

Mais le temps fort de la semaine fut sans conteste la réalisation d'une *sembatsuru,* longue guirlande entièrement réalisée à partir d'un assemblage de plus de mille grues (oiseau symbole du Japon) de papier plié. Celle-ci a été réalisée en hommage à Sadako Sasaki, petite martyre d'Hiroshima décédée en 1955 des suites de la bombe atomique. Comme en témoigne leur professeur de mathématiques, Mme Bosdevesy, et leur documentaliste, Mme Baron-Leroux, avec cet hymne à la paix pour les enfants du monde entier *« les élèves ont relevé un très beau défi. Ils ont montré des qualités qui, en ces temps difficiles, nous donnent une leçon d'espérance et d'optimisme ».* Afin de valoriser la solidarité et la persévérance de ces jeunes ambassadeurs, la Municipalité a décidé d'exposer cette sembatsuru à la médiathèque. Puis, cette guirlande de papier sera envoyée cet été à la mairie d'Hiroshima pour être exposée parmi tant d'autres au mémorial de la paix. ●

Pendant la semaine japonaise, les élèves ont notamment été initiés à la confection de sushis avant de déguster un repas traditionnel.

Géraldine Kornblum

Rassemblement autour de la sembatsuru mercredi 27 mai à 11h à la médiathèque Boris Vian (25, avenue Franklin Roosevelt)

Le carnaval se prépare

C'est le 20 juin prochain, à l'occasion de la fête communale, que le défilé du carnaval donnera à la ville un air de fête. Tous les Chevillais sont évidemment invités à être de la partie. Les costumes du carnaval, cette année sur le thème de la musique, donnent déjà le ton : le quartier Larue, tout de bleu vêtu, défilera sur le thème des « tambours de Bahia » accompagné par un groupe de batucada composé d'habitants et des 250 élèves de l'école élémentaire Pasteur. Les quartiers Bretagne et La Guinet formeront le groupe des « trompettes de Jéricho » sous la couleur rouge. Enfin, les quartiers Centre et Sorbiers-Saussaie représenteront les « cordes andalouses » en costumes violets. Quatre chars, réalisés par le personnel du service Petite enfance, les enfants des centres de loisirs, les jeunes du service municipal de la Jeunesse et les séniors du secteur Retraités et du foyer des anciens, seront de la parade.

Tout de rouge vêtus, les habitants des quartiers Bretagne et La Guinet sonneront les « trompettes de Jéricho ».

Rappel : vous avez jusqu'au 12 juin pour réserver votre costume à l'atelier du carnaval derrière l'ancienne mairie et, pourquoi pas, participer à l'atelier de confection des costumes : il n'est pas nécessaire de savoir coudre ! ●

Renseignements auprès de Marion (06 50 09 00 24) ou Ghislaine (06 88 70 68 91)

Contes

Merveilleux *tailleurs d'histoires*

L'un est un chercheur qui explore l'art du conte, en quête permanente de nouvelles voix (ou voies). L'autre aime à collectionner les histoires et à raconter en tous lieux des contes du monde entier. La dernière comparse a souvent pris le conte comme sujet pour ses clichés dont l'esthétique illustre un rapport particulier à la fiction. Pour cette 3e soirée des *tailleurs d'histoires,* les conteurs Abbi Patrix et Muriel Bloch ainsi que la photographe Sarah Moon ont la parole. Dans le cadre de ce rendez-vous initié conjointement par la Maison du Conte et la Bibliothèque publique d'informations (BPI) du centre Georges Pompidou à Paris, ils croiseront leurs regards autour de la thématique du merveilleux et raconteront des récits de vie surprenants. ●

Lundi 11 mai à 19h - BPI (petite salle niveau -1) du centre Georges Pompidou (rue Saint-Martin – Paris). Renseignements : Maison du conte (01 49 08 50 85)

Carte blanche aux auteurs chevillais

C'est entre rire et émotion que neuf auteurs chevillais ont présenté leurs ouvrages à une large assemblée d'amateurs de lecture, le 4 avril dernier à la médiathèque Boris Vian. Cette rencontre, qui a remporté un franc succès, était l'occasion pour le public de découvrir des extraits des romans et essais présentés, particulièrement riches en diversité. Polar, livre pour enfant, roman historique ou autobiographique étaient au rendez-vous de cet après-midi placé sous le signe du partage. Pour expliquer leurs écrits, les auteurs ont agrémenté ces temps de lecture d'anecdotes et de souvenirs...pour le plus grand plaisir du public. ●

Le dialogue entre les auteurs chevillais et les habitants était nourri, comme ici avec Annick Tandavarayen.

Gens du voyage, Tsiganes, Manouches, Roms …

En lien avec les rencontres autour des gens du voyage organisées du 28 avril au 17 mai, la médiathèque Boris Vian vous propose de découvrir contes, essais, récits de voyages et musiques pour dire l'histoire, l'errance, la langue, la diversité et la richesse culturelle de ces peuples.

Livres

CD Roms

Eric Lasserre – Éd. du Rouergue, 2003

Des instants de vie des Roms et des gens du voyage croqués, crayonnés avec simplicité en noir et blanc... Un album poétique et surprenant qui allie images et jeux de mots avec subtilité. Album à partir de 5 ans. ●

Le vent du destin : Manouches, Roms & Gitans

Michèle Brabo - Éd. Seuil, 2005

« Mon travail a contribué à m'ouvrir bien des caravanes, le voyage du photographe croisant souvent le voyage des voyageurs », souligne Michèle Brabo. Des photographies en noir et blanc « consenties », et même souvent « partagées », pour dire la famille, le travail, le voyage et tout ce qui tisse *« le lien réel qui unit ces êtres dispersés à la surface de la terre »*. Un très bel album. ●

Les Tsiganes : une destinée européenne

Henriette Asséo - Éd. Gallimard, Coll. Découvertes, 1994

Une histoire du peuple tsigane illustrée par de nombreux témoignages et documents sur sa culture et sa société. ●

Mille ans de contes tsiganes

Sous la direction de Bertrand Solet. Illustrations : Pauline Comis, Sherley Freudenreich, Christian Guibbaud Éd. Milan, 1998

« Tsiganes, Gitans, Manouches, Bohémiens, Roms, fils du vent, *qui sont ces voyageurs partis d'Inde depuis plus de mille ans ? Sur leur passage, ils ont semé des contes et en ont cueilli d'autres. Des conteurs ont aussi parlé d'eux, de temps à autre en bien, souvent en mal, parfois en disant des choses justes … ».* Passionné par le peuple tsigane, Bertrand Solet nous livre une anthologie originale des contes tsiganes. ●

CD

Kal

Asphalte tango, 2006

Kal est une formation de musiciens tsiganes originaires de Belgrade. Ce groupe, formé en 1966 mais dont le premier album ne sort qu'en 2006, revendique une attitude « rock'n'rom ». Leur musique, de par son brassage d'influences, se veut tant un pont entre la culture rom et le reste du monde, qu'entre la tradition et la modernité. Le leader du groupe chante d'ailleurs en rom, en serbe, en français et en espagnol. Kal remet la musique tsigane au goût du jour en la mariant subtilement avec des styles variés, sans que cela ne semble jamais plaqué ou surfait. Novatrice mais pas opportuniste, leur musique chaleureuse et énergique cherche avant tout à s'inscrire dans son temps, mais sans y perdre son âme. ●

Les Sœurs du monastère Saint-Michel pendant l'Occupation

Malgré les difficultés et les risques, nombre de Sœurs de Notre-Dame de la Charité ont pris très à cœur leur mission d'aide aux personnes en difficulté en cachant courageusement des femmes et des adolescentes juives durant l'Occupation.

Pendant l'Occupation, certaines des pensionnaires du monastère étaient des jeunes filles juives cachées par les Sœurs de Notre-Dame de Charité. (Collection : archives de la communauté Notre-Dame de Charité)

Durant l'Occupation nazie, le monastère Saint-Michel a perdu sa quiétude ordinaire. Ses caves servent d'abri en cas d'alerte. Les Sœurs réussissent à empêcher que des troupes allemandes s'y installent, comme elles l'ont fait au séminaire des missions voisin. Seules deux sentinelles de l'armée d'occupation sont postées au sommet du dôme pour surveiller les alentours. À partir d'avril 1942, la prison de Fresnes étant réquisitionnée par l'occupant, une centaine de mineures délinquantes est transférée au monastère. Les « Fresnettes » en perturbent un temps la paix.

Favorisées par la vie retirée des lieux, les Sœurs accueillent généreusement et courageusement des personnes dans la clandestinité. Ainsi, deux religieuses étrangères, une Canadienne et une Anglaise, donc ressortissantes de pays alliés, ne sont pas déclarées aux autorités. Malgré les risques encourus, le monastère va surtout servir de refuge à des femmes et adolescentes juives, peut-être une vingtaine d'après les témoignages. Trois femmes juives célibataires amies d'une religieuse, présentées comme des bénévoles venues aider les Sœurs, demeurent ainsi au monastère de 1941 jusqu'à la Libération.

Des jeunes filles juives sont successivement intégrées en cachette parmi les pensionnaires grâce à la complicité de policiers et de juges bienveillants. En effet, arrêtées dans des gares ou ailleurs, elles sont conduites au tribunal pour enfants où elles sont condamnées pour vagabondage, prétexte leur permettant ainsi d'être placées le soir même au monastère. Les juges les y maintiennent ensuite en faisant traîner la procédure.

Fin 1943, une femme juive et ses trois filles sont logées pendant quelques semaines du côté de la lingerie. Grâce à un escalier dérobé, la nourriture leur est apportée en cachette. Malheureusement, une nuit, l'une des petites est prise d'une crise d'appendicite aiguë. Une Sœur l'emmène discrètement à l'hôpital Cochin à Paris et arrive à la faire opérer sans que celle-ci soit inscrite sur le registre hospitalier, grâce à la complicité du directeur et du chirurgien.

Une Polonaise recherchée par la Gestapo trouve aussi refuge au monastère mais, malgré les conseils de prudence des Sœurs, elle part faire des courses à Paris d'où elle n'est malheureusement jamais revenue...

Les Sœurs emploient aussi comme ouvriers quelques jeunes Résistants, réfractaires au Service du travail obligatoire (STO) en Allemagne.

Toutes ces personnes hébergées clandestinement n'ayant évidemment pas de carte d'alimentation, les adultes du monastère partagent leur portion.

Chaque nuit, une Sœur écoute la BBC à la cave, apprenant ainsi le Débarquement. La Libération approche. Des bombes incendiaires éclatent dans le jardin du monastère. Le 20 août 1944, deux jeunes Résistants chevillais, Marcel Jolivet et Jean Bocheux, poursuivis par des soldats allemands, arrivent à leur échapper en s'introduisant par une fenêtre dans la partie du monastère réservée aux Sœurs, à l'insu de la Supérieure qui affirmera que personne n'a pu y entrer. Quatre jours après, Chevilly-Larue est libérée. La vie sereine du monastère reprend alors bientôt son cours ordinaire. ●

Marc Ellenberger, archiviste municipal.

Atelier de repassage dans les années 1940-1945. Cette activité permet de subvenir aux besoins des pensionnaires. (Collection : archives de la communauté Notre-Dame de Charité)

Boucles chevillaises

Macadam en fête le 19 juin

Multiples nouveautés pour la 18e édition de la course pédestre organisée par la ville et l'Élan, dans le cadre des Jeux du Val-de-Marne. L'occasion de partager ses foulées dans une ambiance populaire et festive. Départ à 18 heures pour les plus jeunes et à 20 heures 30 pour les adultes. Prêts ?

Tout le monde se côtoie, sans distinction d'âge, de sexe ou de niveau pour un effort collectif partagé entre coureurs et avec le public… *Les Boucles chevillaises* représentent l'événement sportif le plus populaire et le plus accessible qu'il soit. Il suffit de mettre un short et des chaussures de sport pour participer* !

Cette année, de nombreuses innovations devraient contribuer à l'ambiance. Avec des relais et des challenges en complément des traditionnelles épreuves de 2, de 5 et de 10 kilomètres, il est désormais possible de courir par équipe. Tout d'abord à deux, avec le *relais de 2 x 5 km* (chacun 5 km) dans l'une des quatre catégories suivantes : hommes, femmes, mixte ou moins de 16 ans. Aucun autre critère n'est exigé, on peut s'inscrire avec un parent, un ami, un voisin… Il est aussi possible de constituer une équipe de quatre coureurs pour participer au *challenge des associations.* Dans ce cas, deux coureurs effectuent le 5 km et deux autres le 10 km. Le classement se fait par cumul des quatre temps. Ces équipes peuvent représenter un quartier, une association ou un club. Encore plus fort : *le challenge des groupes,* réservé aux non licenciés FFA**. Cette fois, le but du jeu est que les membres d'une même équipe

courent ensemble pour une arrivée collective (six coureurs minimum). Le classement sera effectué en fonction du temps réalisé sur le 5 ou le 10 km. De quoi stimuler l'imagination des groupes qui ne manqueront pas de se faire remarquer…

Après la course de 2 kilomètres, réservée aux jeunes poussins et benjamins, qui se sera déroulée à 18 heures dans le parc départemental (rue petit Le Roy), départ simultané des courses adultes à 20h30 place Nelson Mandela, avec une arrivée dans l'enceinte du parc des centres de loisirs, rue Petit Le Roy. A vos joggings !

Pierre Mitev

Inscriptions jusqu'au 6 juin 12h au service municipal des Sports (56, avenue Franklin Roosevelt 01 46 86 35 63) ou le jour même (avec supplément) à partir de 18h au parc des centres de loisirs, rue Petit Le Roy. Tarifs préférentiels pour les Chevillais.

* Certificat médical obligatoire pour les non-licenciés. 10 km réservés aux plus de 16 ans. Course de 2 km à 18 h (gratuite) pour les jeunes nés entre 1996 et 1999.
** Fédération française d'athlétisme

Brèves de vestiaires

Tennis de table : bonne ou mauvaise nouvelle ?
L'équipe 1re femmes termine 6e de sa poule. Mauvaise nouvelle : elle redescend en Pré-national. Celle des moins de 11 ans termine 6e aux régionaux.
Bonne nouvelle : cela confirme le niveau des filles, championnes départementales cette saison. L'équipe 1re hommes évoluera en Régional 1 l'an prochain. Mauvaise nouvelle : elle était en Pré-national. L'équipe de Régional 2 évoluera en Régional 1 1'an prochain.
Bonne nouvelle : cela confirme le niveau des garçons invaincus et 1ers de leur poule cette saison.

Gymnastique rythmique : sélectionnées pour les France
Sur les quatre équipes qualifiées pour les finales de Zone, dernière étape avant le championnat de France, seule l'équipe division critérium cadettes décroche sa qualification pour le rendez-vous national en terminant 4e sur 24.
Laurine Berrigaud, Pauline Brault, Sophie Lefebvre, Roxane L'Hostis, Maëlys Montantin et leurs entraîneurs, Julie Carron et Georgette Buzette, représenteront Chevilly-Larue à Nîmes le 13 juin. L'équipe division critérium juniors termine 7e sur 22, celle de division critérium minimes 9e sur 28 et la division fédérale séniors, 12e sur 24. De très bons résultats compte tenu du nombre d'équipes présentes.

Soirée des sportifs le 16 octobre
La prochaine édition de la traditionnelle soirée des sportifs, consacrée à honorer les meilleurs sportifs et dirigeants de la saison sportive écoulée, risque fort de rester dans les annales. En raison du changement de date décidé cette année, le palmarès 2007-2008, qui aurait été proclamé en février le sera en même temps que le palmarès 2008-2009. Une double édition, en somme. Rendez-vous le vendredi 16 octobre, un grand moment pour les sportifs de la double année !

Retraite sportive

Des projets plein la musette

Au départ, il y avait la randonnée. L'association est d'ailleurs affiliée à la fédération française de randonnée pédestre (FFRP) et continue de proposer quelques belles escapades (en perspective : l'Ardèche et le Mont-Saint-Michel). Depuis, au fil des années, les passions se sont multipliées... En témoigne le programme de la dernière assemblée générale de janvier. Outre le renouvellement du bureau qui a conduit à l'élection de Janick Despert et Guy Delval, respectivement présidente et vice-président, le rendez-vous a été le théâtre de présentations des plus variées. Le mot est bien choisi car les dernières activités à avoir pris racine au sein de l'association sont justement la danse country et... le théâtre. De la gymnastique au tennis de table en passant par le tennis tout court, la piscine, l'aquagym ou le thaï chi, finalement, le fil conducteur, c'est l'activité physique au sens large. Voire l'expression corporelle. Il y a même sûrement des tennismen qui vont au thaï chi en sortant de la country pour réviser leurs tirades en restant zen.... ●

Patinage artistique

Yannick Bonheur : ticket pour les JO

Avec son excellente 12e place lors des championnats du monde de patinage en couple, le Chevillais, associé à la britannique Vanessa James, décroche un « quota olympique » pour les JO de Vancouver 2010. Après une 10e place en janvier, lors des championnats d'Europe à Helsinki, et des tests de sélection nationale réussis début mars, le couple a mis le cap sur Los Angeles pour les championnats du monde fin mars. Objectif : obtenir un « quota olympique » pour participer aux jeux olympiques de Vancouver l'année prochain. Mission délicate pour le couple dont c'était la première saison depuis sa formation. C'est pourtant ce que Vanessa (21 ans) et Yannick (26 ans) ont réussi en terminant 12es au classement final mondial avec, en prime, un record de points (139,34). Ce résultat est notamment dû à une belle 11e place au programme libre lors de la deuxième journée. À noter que Yannick Bonheur s'était classé 14e aux JO de Turin en 2006 avec sa partenaire d'alors, Marylin Pla. ●

Journée aquatique

12 heures de natation

Le rendez-vous des nageurs, amateurs ou confirmés, prend de nouvelles couleurs avec un défi non-stop de douze heures et d'alléchants challenges collectifs. Le 14 juin, tous dans le bain ! Tout le monde en aura pour sa passion. Les mordus d'endurance désirant nager le plus longtemps disposeront de la tranche horaire complète pour tenter de s'illustrer dans l'une des catégories d'âge proposées (à partir de 5 ans) lors du *challenge du plus grand nombre de kilomètres.*
Pour les amateurs de défi collectif, le service municipal des Sports a concocté deux challenges sur mesure. D'abord, il y a le *challenge de l'heure,* accessible aux équipes de cinq nageurs concourant tous en même temps avec un classement appuyé sur le cumul de leurs distances. Ensuite, il y a également *Relais sportif de l'heure,* véritable sprint où les six nageurs d'une même équipe parcourent chacun leur tour des allers-retours de 50 mètres pendant une heure. Plusieurs catégories sont proposées pour ces deux défis (plus ou moins de 16 ans, équipes mixtes, hommes/femmes, groupes, scolaires).
En complément, un *challenge de l'Élan* sera spécialement organisé pour les nageurs du club omnisports avec un record de la distance remis en jeu chaque année. ●

Dimanche 14 juin de 9 à 21h - Piscine municipale (90-104, rue Petit Le Roy)
Renseignements et inscriptions : service municipal des Sports (56, avenue Franklin Roosevelt – 01 46 86 35 63)

Pharmacies de garde de jour

Vendredi 8 mai
Benouaiche
81, avenue du Général de Gaulle
L'Haÿ-les-Roses
01 46 65 85 18

Denimal
Centre commercial Belle-Épine
RDC - Porte 3
Thiais
01 56 70 01 48

Dimanche 10 mai
Meunier
47, avenue de la Liberté
Fresnes
01 47 02 02 10

Veron
1/11, avenue René Panhard
Thiais
01 48 84 70 23

Dimanche 17 mai
Cheraly-Hassim
Résidence des tuileries
Avenue de la Division Leclerc
Fresnes
01 42 37 22 93

Ghemri
25, boulevard de Stalingrad
Thiais
01 46 80 07 29

Jeudi 21 mai
Lavacquery
16-18, place Louis XIII
Rungis
01 46 86 19 00

Denimal
Centre commercial Belle-Épine
RDC - Porte 3
Thiais
01 56 70 01 48

Dimanche 24 mai
Truong
61, rue de la Cosarde
L'Haÿ-les-Roses
01 46 64 56 62

Dimanche 31 mai
Lundi 1er juin
Vandercruyssen
4, avenue Edouard Herriot
Fresnes
01 42 37 66 50

Bourlon-Cauchetier
Centre commercial Belle-Epine
N° 185
Thiais
01 46 86 39 64

Pour le service pharmaceutique de nuit, s'adresser au commissariat 17 ou 01 49 08 26 00

Hôtel de ville

80, avenue du Général de Gaulle

lundi, mercredi et jeudi de 8h 45 à 12h et de 13h 30 à 17h 30
mardi de 13h 30 à 18h 30
vendredi de 8h 45 à 12h et de 13h 30 à 17h
samedi de 8h 45 à 12h
(uniquement pour état-civil, élections, action sociale et enfance).
Fermeture des services municipaux le samedi 30 mai

Grippe porcine

Pour obtenir des informations sur l'épidémie :
• 0 825 302 302 (0,15€ la minute depuis un poste fixe)
• +33 1 53 56 73 23 depuis l'étranger
www.sante-sports.gouv.fr

Pour obtenir des informations voyageurs :
• 01 45 50 34 60 (plateforme du ministère des Affaires étrangères)

Si vous pensez avoir les symptômes de la grippe **et** que vous revenez des zones à risque :
• contactez le 15 ou votre médecin traitant.

Encombrants

Prochaines collectes

Secteur 1 : 3 juin
Secteur 2 : 20 mai
Secteur 3 : 27 mai

Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le N° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe).
Le calendrier complet de l'année 2009 est disponible en téléchargement sur : www. ville-chevilly-larue.fr, rubrique *Environnement*

État civil du 1er au 31 mars 2009

Naissances

•Ayrton Momengoh-Landry
•Inès Bacar-Diallo
•Julie De Grenier
•Elie Nsoni-Nsangu
•Titouan Martin
•Ange-Joël Binga
•Antoine Pillot
•Ilyes Issa
•Laélie Le Roux
•Marie Gardes
•Maëlys Ollivier
•Stécy Racimor
•Héloïse Blenet
•Mathis Fabre

Mariages

•Micheline Lufua et Thierry Kashama
•Ghizlane Benatya et Hachem Amrani Hassani

Décès

•Simone Rigard
•Dominique Poisson
•Simone Bouvier
•Henri Trüong-Vinh-Töng
•Marthe Gasquet
•Muy Sey
•Pierre Michel
•Antonio Camilot

Médecins de garde

Amicale des médecins généralistes de Chevilly-Larue, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses et Rungis (AMG12)

Tél. : 01 46 63 72 17

Semaine : de 20h à minuit. Week-end et jours fériés : de 8h à 20h
En dehors de ces horaires, contactez le 15 *(en cas d'urgence seulement)*

Sœur Gabrielle nous a quittés

Sœur Gabrielle (née Marie Delcourt), de la congrégation de Saint-Vincent de Paul, était bien connue et appréciée des Chevillais pour ses actions sociales. Arrivée à Chevilly-Larue en 1945, elle fonde le jardin d'enfants *l'Arc en Ciel* au sein duquel elle s'occupe avec générosité des jeunes chevillais durant trente-deux ans. Lorsque ce dernier ferme ses portes en 1977, elle devient alors visiteur de prison et donne des cours d'alphabétisation à la Maison pour tous. Sœur Gabrielle s'est éteinte à l'âge de 95 ans, le 27 mars dernier. Ses obsèques ont eu lieu le 31 mars en présence de sa famille et ses amis tel que Mme Gayet qui avait participé à ses côtés à l'ouverture de *l'Arc en Ciel*, d'anciens élèves de l'école, de Christian Hervy, le Maire, et de Christian Nourry, maire-adjoint et proche de sœur Gabrielle. Une célébration eucharistique présidée par son neveu, Monseigneur de Béranger, a été donnée à la chapelle du Thador de la Maison Saint-Vincent à l'Haÿ-les-Roses. En cette occasion, Christian Nourry a pris la parole au nom de la Municipalité. Il a tenu à saluer son engagement : *« toute sa vie a été une lutte pour l'égalité, la justice, le refus de la misère et l'aide aux plus démunis ».* En hommage, une messe a par ailleurs été célébrée à l'église Sainte-Colombe le 1er avril. Guy Pettenati, ancien Maire de Chevilly-larue, a témoigné son soutien par courrier à son neveu : *« Chevilly-Larue gardera longtemps dans sa mémoire collective Sœur Gabrielle qui lui consacra, notamment au sein du jardin d'enfants, l'essentiel de sa mission religieuse imprégnée de ce qu'il y a de meilleur dans la foi des catholiques : les valeurs de solidarité, de fraternité et de justice notamment vers les plus démunis et en direction de tous ».*

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

Des auxiliaires de puériculture et éducateurs de jeunes enfants pour la structure multi-accueil Petite enfance

Un dessinateur pour le service patrimoine-bâti à la direction des Services techniques

Envoyer CV et lettre de motivation à : Monsieur le Maire
88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : **www.ville-chevilly-larue.fr** dans la rubrique « Offres d'emploi ».
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

Déclaration d'impôts sur le revenu 2009

Pour obtenir un imprimé de déclaration
(si vous n'avez pas encore reçu la déclaration d'impôts pré-remplie) :

- adressez-vous au centre des impôts de l'Haÿ-les-Roses jusqu'au 29 mai du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15
- téléchargez votre déclaration en ligne dès maintenant sur www.impots.gouv.fr

Pour vous faire aider à remplir votre déclaration :

- appelez le 01 45 60 18 53 pour prendre rendez-vous en mairie le jeudi 14 mai et le mardi 19 mai de 13h30 à 16h.
- adressez-vous centre des impôts de l'Haÿ-les-Roses du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16 h15

Pour remettre votre déclaration :

- déclarations papier : à déposer au centre des impôts de l'Haÿ-les-Roses jusqu'au 29 mai à minuit
- déclarations en ligne : par internet jusqu'au 18 juin.

Centre des impôts : 4, rue Dispan à l'Haÿ-les-Roses (01 49 08 88 00)

Pour plus de renseignements : 0 810 46 76 87 ou www.impots.gouv.fr

Les auxiliaires des aveugles recherchent des cyclistes bénévoles

La section tandem de l'association des auxiliaires des aveugles, qui aide les aveugles et malvoyants dans des activités qu'ils ne peuvent exercer seuls, recherche des bénévoles voyants pour participer à son activité tandem. Cette dernière consiste à réunir des adeptes du cyclisme en associant sur le tandem un pilote et un déficient visuel à l'occasion de promenades-randonnées.

Renseignements : 01 43 36 50 51 – www.straap.free.fr - straap@free.fr

Journée au profit des personnes âgées hospitalisées

Le dimanche 7 juin se tiendra une journée au profit des personnes âgées hospitalisées dans le parc de l'hôpital Charles Foix à Ivry-sur-Seine. Spectacles musicaux, jeux divers, tombola et vide-grenier (16€ les 2 mètres linéaires) rythmeront les festivités de la journée.

Inscriptions au vide-grenier les mardis et jeudis de 10 à 12h et de 14h30 à 17h au bureau de l'Association pour l'animation de l'hôpital Charles Foix : 7, avenue de la République à Ivry-sur-Seine, pavillon *Le village,* secteur jaune, porte 16, rez-de-chaussée (01 49 59 45 48 - association.apa@cfx.aphp.fr)

Permanences du correspondant du parquet

Les 1er et 3e mardis de chaque mois de 13 à 15 h
2 bis, rue du Berry - 06 18 42 04 84

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie :

les 3 premiers samedis du mois de 9 à 10 h
les 4e et 5e samedis du mois de 9 à 11 h

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Rencontrer la psychologue de la ville

Téléphonez au 01 46 86 11 30 les mardis de 17 à 20h et les mercredis de 15 à 20h pour obtenir un rendez-vous à la Maison pour tous.

Aide à l'amélioration de l'habitat

Codal-pact 94

Permanences le premier jeudi de chaque mois en mairie, de 10 à 12 h. Il est impératif de prendre rendez-vous en téléphonant au 01 45 17 93 43

Logement

Permanences de la CNL

La Confédération nationale du logement est à la disposition des locataires ou des copropriétaires confrontés à des difficultés liées au logement : charges, sinistres, conflits entre propriétaires et locataires ou syndics... **Sur rendez-vous aux dates ci-dessous ou rendez-vous personnalisé en cas d'urgence (01 43 91 11 11).**

tous les mercredis de 16 à 18 h
les 3e, 4e et 5e jeudis du mois de 16 à 18 h
27, avenue Lucien Français à Vitry-sur-Seine (derrière la mairie, escalier 2)

Permanences de la Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires (CSPC)

Une équipe de juristes spécialisés et bénévoles de la Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de France (CSPC) vous reçoit pour vous renseigner, vous conseiller et vous aider à régler tous vos problèmes immobiliers et de copropriété :

tous les lundis de 10 à 12 h 30 sans rendez-vous
145, rue de Paris à Charenton-le-Pont (rez-de-chaussée, au fond du jardin à droite) - Métro : Liberté - Bus 111 ou 180
01 58 88 08 08 - cspcfrance@orange.fr - www.cspc.asso.fr

Permanences de l'ARSS

L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) s'adresse aux locataires des Sorbiers-Saussaie (Icade ou Opac) qui rencontrent des problèmes de voisinage ou envers leur bailleur (01 45 12 91 52). **Attention ! Nouveaux horaires :**

Permanences sans rendez-vous tous les lundis de 17 h 30 à 19 h (sauf vacances scolaires) à la Maison pour Tous - 23, rue du Béarn
Mardi 26 mai 2009, à l'occasion d'*Immeubles en fête,* retrouvez-vous entre voisins autour du verre de l'amitié.

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie OPAC et Icade

Les 2e et 4e jeudis du mois, de 18 à 19 h (sauf vacances scolaires). Maison pour tous - 23, rue du Béarn